

# St Didier s/Beaujeu

## N°25



**Bulletin d'Informations  
Municipales**



**2014**

# Sommaire

Sommaire	Page 2
Mot du Maire	Page 3 à 4
Budget communal 2014	Page 5
Travaux communaux	Page 6 à 12
L'école	Page 13
Fleurissement	Page 14 à 15
Les T. A. P.	Page 16 à 17
Le Sou des écoles	Page 18
Les Amis de Saint Didier	Page 19
Le Club du Muguet	Page 20
Société de Chasse	Page 21
Reportage des résidents de l'Accueil de jour	Page 22
Festifolies	Page 23
Au fil d'Alexis	Page 24
Nouveau commerçant	Page 25
Les caves de la croix Rochefort	Page 26
M.A.R.P.A.	Page 27
Les informations de l'A.I.A.S.A.D.	Page 28 à 29
Informations administratives	Page 30 à 31
Permanences	Page 32
Téléphones utiles	Page 33
Etat civil 2014	Page 34
Calendrier des fêtes 2015	Page 35
Photos mystère	Page 36 à 38
Astuces du jardinier sans pesticide	Page 39
Conscrits 2014	Dernière page

# Le mot du maire



Chères Saint-Didiatonnes, chers Saint-Didiatons,

J'ai le plaisir de vous souhaiter une belle année 2015, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative mais ce mot est l'occasion de vous remercier pour votre engagement à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune, comme envers ses habitants. Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses habitants.

Nous sortons d'une année particulière, avec le renouvellement démocratique d'importance dans nos communes et nos intercommunalités. Le conseil municipal et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez manifestée.

Nous sommes dans un contexte budgétaire contraint, devant faire face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses ; une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du territoire me paraît indispensable. La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses, avec des dotations de l'Etat en diminution. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui nous a été imposée est une charge supplémentaire pour notre commune entraînant beaucoup de difficultés pour bien faire, je remercie personnellement les personnes missionnées à cette tâche. Les années à venir seront pénibles financièrement, à nous de rester vigilants.

Ce bulletin des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser un bilan des réalisations de l'année écoulée :

- Le chauffage de l'église a enfin été réalisé. C'est un chauffage électrique au sol. Pour information, une participation de 50 % hors subvention et TVA sera reversée à la commune, en accord avec le diocèse, avec facture à l'appui.
- Le local associatif et le garage communal sont terminés.
- Un mur de soutènement a été effectué pour l'aménagement d'un parking à l'entrée du Bourg et des plantations sont déjà en place.
- L'école maternelle a été repeinte et deux appareils de chauffage ont été remplacés.

Des travaux d'entretien courant ont été également conduits : changement de deux portes à la salle des fêtes et la mise aux normes d'accessibilité avec des passages piétons et pose de panneaux aux emplacements handicapés au Bourg et aux Dépôts.

Plusieurs projets seront réalisés en 2015, voir sur 2 ans :

- Réfection de la dernière partie du toit de l'église, face sud : il faut bien sauvegarder notre patrimoine.
- La mise en place de plaques de rues et impasses ainsi que la numérotation de l'ensemble des habitations de la commune sera effectuée (deuxième partie Le Bourg et tous les lieux dits).

# Le mot du maire Suite

- Une salle d'évolution dédiée aux activités périscolaires au-dessus de l'école maternelle fera partie de nos projets.
  - La façade du café restaurant du Bourg finira notre centre de village.
  - Deux tranches d'extension du réseau d'assainissement collectif sont également à l'étude (La Ronze et Jorson).
- Tous ces travaux pourront se réaliser grâce à des subventions du Conseil Général à 55 % pour la plupart.

Je remercie toutes les associations sans oublier les personnes de l'Accueil de jour car ils apportent de l'animation tout au long de l'année dans notre commune. Une mention spéciale à l'association Les Amis de Saint-Didier qui est bien gérée et qui a fait un don de 3 300 € pour participer à la mise en place des guirlandes lumineuses.

C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble du Conseil Municipal que je vous présente à tous mes meilleurs vœux, santé et bonheur pour vous-mêmes et vos familles avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent physiquement ou moralement.

Je remercie le personnel communal ainsi que tous les conseillers municipaux.

Meilleurs vœux à tous

Votre Maire, Yves DEVILLAINE



# Le budget communal 2014

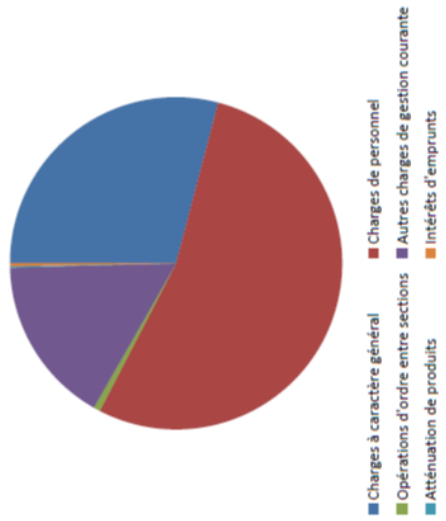
## Compte administratif Communal 2014

Cet état tient compte des écritures enregistrées ou connues au moment de l'impression du bulletin municipal

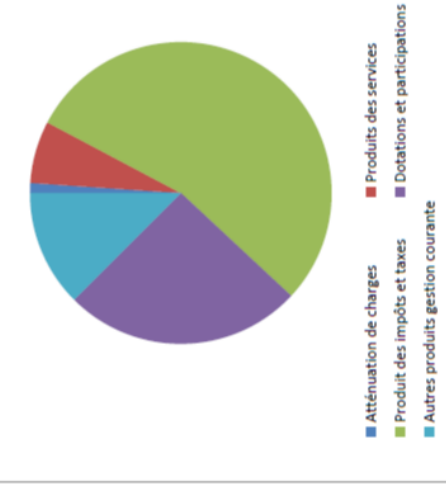
### Section de fonctionnement

Dépenses	298 998,00 €
Charges à caractère général	87 000,00 €
Charges de personnel	160 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 940,00 €
Autres charges de gestion courante	48 800,00 €
Atténuation de produits	431,00 €
Intérêts d'emprunts	827,00 €
<b>Recettes</b>	<b>416 802,00 €</b>
Atténuation de charges	4 365,00 €
Produits des services	27 249,00 €
Produit des impôts et taxes	221 275,00 €
Dotations et participations	104 248,00 €
Autres produits gestion courante	51 077,00 €
Produits exceptionnels	8 588,00 €

### Dépenses

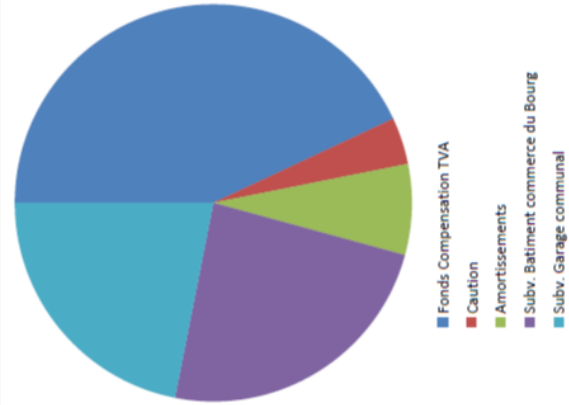
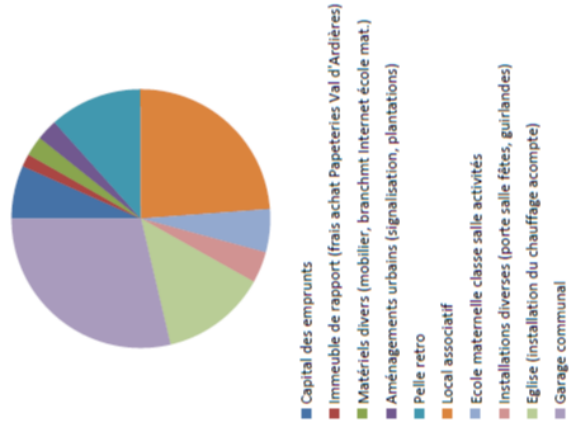


### Recettes



### Section d'investissement

Dépenses	200 010,00 €
Capital des emprunts	13 325,00 €
Immeuble de rapport (frais achat Papeteries Val d'Ard)	3 184,00 €
Matériels divers (meublier, branchim Internet école m)	4 952,00 €
Aménagements urbains (signalisation, plantations)	5 278,00 €
Pelle retro	23 160,00 €
Local associatif	47 758,00 €
Ecole maternelle classe salle activités	10 788,00 €
Installations diverses (porte salle fêtes, guirlandes)	7 815,00 €
Eglise (installation du chauffage acompte)	26 400,00 €
Garage communal	57 350,00 €
<b>Recettes</b>	<b>142 740,00 €</b>
Fonds Compensation TVA	11 295,00 €
Caution	1 000,00 €
Amortissements	1 940,00 €
Subv. Batiment commerce du Bourg	6 261,00 €
Subv. Garage communal	5 747,00 €
Subv. Local associatif	31 955,00 €
Excédent de fonct.	84 542,00 €



# Travaux communaux

## LE LOCAL ASSOCIATIF ancienne gare (Fin)



La barrière d'accès au jeu de boules avec un portillon a été posée.

Le marquage des places de stationnement a été réalisé.



Ce local a eu un franc succès sur 2014



**Rappel: Les Saint Didiatons peuvent louer cette salle au prix de 50 € la journée,  
80 € pour les personnes extérieures à la commune  
Cette salle peut recevoir 42 personnes assises et possède un coin cuisine.**

## ECOLE MATERNELLE (Aménagement extérieur)

Avant



A cette occasion, la petit haie a été arrachée ainsi que les rosiers juste devant le mur en pierre.

Un aménagement a été effectué devant le nouveau mur permettant de faire 10 places de parking dont 1 handicapée.

Des marquages ont également été réalisés devant l'entrée de la cour afin que nos enfants puissent longer l'école en toute sécurité.



Suite à l'agrandissement de la cour de l'école maternelle, un mur de soutènement a été effectué afin de maintenir le terrain.

Après



Après le remblaiement par l'employé communal, avec de la terre végétale derrière le mur, une petite équipe du fleurissement a dors et déjà planté rosiers, lavandes, graminées .....

## ECOLE MATERNELLE (Aménagement intérieur)

La Classe des maternelles a été rénovée:

Toutes les peintures ont été refaites; les boiseries sont de couleur rose et les murs blanc-cassé. Pour la sécurité des enfants, des protèges pince doigts ont été installés sur toutes les portes.



Le chauffage électrique de l'entrée étant devenu vétuste, celui-ci a été remplacé.



Courant novembre le chauffage à gaz de la classe est tombé en panne, il a fallu le remplacer. Ce qui a été effectué dans les meilleurs délais.



## CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Le chauffage au fioul a été remplacé par un chauffage électrique au sol, plus propre et plus efficace :



C'est un revêtement chauffant situé au niveau des bancs, des chaises et de l'allée centrale. Seules les 2 allées des côtés et l'entrée de l'église restent en pierre.



Le cout total des travaux s'élève à 39 500 € subventionné à hauteur de 55%.

Une partie des travaux est prise en charge par le Diocèse.

La première messe après modification du système de chauffage a été célébrée le dimanche 23 novembre.

La prochaine messe sera célébrée le dimanche 25 janvier 2015 et la suivante le dimanche 08 février 2015 pour les conscrits .

## LE LOCAL VOIRIE



Le local voirie vient d'être terminé: peinture des boiseries, pose de l'avant toit, remise en place des terres, enduit extérieur.

Le coût total des travaux s'élève à 49 800 € subventionné à hauteur de 35% .



## L'ABRI BUS



L'abri bus de la Croix Ste Anne est à l'étude et sera prochainement installé.

## PLACES DE STATIONNEMENT AUX PERSONNES HANDICAPEES

### OU A MOBILITE REDUITE

La municipalité a procédé à un marquage au sol et à l'apposition d'un panneau signalétique au niveau des bâtiments publics :

#### MAIRIE



#### SALLE DES FETES



#### LOCAL ASSOCIATIF



#### ECOLES



Coût des travaux : 1600 € subventionnés à hauteur de 55%.

**Merci de respecter la loi : seuls les véhicules ayant la carte de stationnement pour personnes handicapées sont autorisés.**



## DENOMINATION DES RUES ET NUMEROTATION



La 2<sup>e</sup> phase du projet suit son cours. Les noms des rues et impasses ont été déterminés, ainsi que les numérotations.

Les plaques seront posées courant 2015.

## AMENAGEMENT DE L'EMPLACEMENT DU TRI

### SELECTIF DES DEPOTS

Un mur de soutènement, un remblaiement et un dallage en béton ont été réalisés afin d'élargir la zone d'emplacement des containers de tri sélectif et d'en faciliter l'accès.

Ceci grâce à Mr Jean TETE qui a cédé le terrain gratuitement.



## L'équipe enseignante

Cette année, l'école compte 3 classes : une classe de maternelle avec les TPS-PS-MS-GS, une classe de CP-CE1 et une classe de CE2-CM1-CM2, avec 68 élèves.

L'équipe enseignante a en partie changée avec l'arrivée de Mme Bresson et Mme Desportes.

Mme Bresson

La directrice, Mme Bresson, est en charge de la classe de CP-CE1.



Mme Desportes est l'enseignante des CE2-CM1-CM2.

Mme Desportes

Mme Scotti est accompagnée de Mme Branche, ATSEM, dans la classe de maternelle.



Mme Branche

Mme Scotti

## Le projet depuis la rentrée

Depuis la rentrée, les élèves ont travaillé sur le thème du cirque. Toute l'école est partie voir une représentation du cirque Medrano à Lyon au mois de Novembre. Ce fut le lancement du travail sur ce thème, dont l'aboutissement a été le spectacle de Noël, mi Décembre.

Spectacle de Noël



# Fleurissement

Cette année encore toute l'équipe du fleurissement s'est réunie dans la bonne humeur autour du camion et de la remorque pour mettre en place et planter toutes sortes de fleurs et de plantes.



Sans oublier le traditionnel casse-croûte, avec le petit verre de vin ou le café selon le temps.

**MERCI à tous les bénévoles qui participent à la plantation et à l'arrosage des fleurs.**



Si vous souhaitez participer en tant que bénévole merci de vous faire connaître en Mairie.

**Nous remercions tous les résidents de l'accueil de jour qui arrosent et prennent soin des plantes jusqu'aux vacances d'été.**

# Fleurissement Suite



Quelques unes des réalisations 2014 grâce à vous tous et toutes



## Garderie servant également aux T. A. P.

Cette année, beaucoup de changements sont intervenus dans le quotidien de nos enfants. En effet, la réforme sur les rythmes scolaires a demandé à chacun d'entre nous, élèves, instituteurs, parents et conseil communal, de s'adapter à une nouvelle organisation.

Pour rappel, cette nouvelle loi impose, à toutes les écoles publiques, d'ouvrir les classes les mercredis ou samedis matins, et de compenser cette matinée supplémentaire en enlevant l'équivalent d'une après-midi de travail, sur les autres jours de la semaine.



Cette réforme a été votée, afin de respecter les rythmes de l'enfant, car leur attention est plus importante le matin, et ainsi leur travail est plus efficace.

La commune de Saint-Didier-sur-Beaujeu, après avoir consulté l'avis des parents, et celui des instituteurs en place, a décidé de programmer cette matinée supplémentaire le mercredi matin, et ainsi de supprimer la classe les vendredis après-midi.

Nous avons donc mis en place, durant ces vendredis après-midi, les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires). Il s'agit de former une équipe afin de proposer des activités aux enfants dont les parents ne peuvent pas les récupérer ces après-midi-là.

L'équipe d'animation de ces T.A.P. est composée de: Sylviane BRANCHE (ATSEM dans la classe de maternelle), Magalie GAYAUD (employée communale, présente à l'école pour les temps de garderie et restaurant scolaire), d'une employée communale supplémentaire pour les accompagner, et d'une personne bénévole.



Les animateurs organisent toutes sortes d'activités manuelles et sportives, par groupe d'âges. Les plus petits continuent de faire la sieste et rejoignent, après, les plus grands aux activités.

Nos bambins ont été ravis de fabriquer toutes sortes de décorations de Noël (guirlandes, calendriers de l'avent, cartes de vœux...) et autres, en récupérant le plus possible de matériels divers (briques de lait, boîtes d'œufs, rouleaux de papiers essuie-tout...), et ils ont adoré cuisiner des pâtisseries (comme des gâteaux roulés).

De plus, la commune a choisi de faire appel à quelques intervenants extérieurs, afin de faire découvrir le maximum d'activités à nos enfants.

Les élèves ont, par exemple, pu participer aux vendanges et fabriquer leur propre jus de raisin. Une personne malentendante est venue leur apprendre quelques gestes du langage des signes.

Dans le courant de l'année, il est également prévu, l'intervention d'un pompier, afin de faire découvrir aux plus grands des gestes de premiers secours. Mais aussi la découverte de sports (tennis, aikido...), une société viendra faire des expériences scientifiques (fabrication de volcans ou système solaire), et un intervenant viendra probablement leur expliquer ce qu'est l'éco-citoyenneté.

Aussi, nous tenons à remercier toutes les personnes (parents, et même certains habitants de la commune n'ayant pas d'enfants scolarisés) pour tout le matériel récupéré pour ces activités. Nous sommes preneurs de beaucoup de choses. Avant de jeter, n'hésitez pas à nous contacter, peut-être serions-nous intéressés pour récupérer (tissus, vêtements usés, boîtes, rouleaux de papiers...)

Enfin, pour nous aider à encadrer au mieux nos enfants, si vous êtes intéressés pour être bénévole les vendredis après-midi, nous vous remercions de nous faire parvenir vos coordonnées en mairie, afin d'être recontacté. En effet, plus il y aura de personnes bénévoles, plus nous pourrons espacer les présences des personnes qui participent.

## Fresque réalisée par tous les enfants



**Nous vous souhaitons une excellente année 2015 !**

# Le Sou des écoles

Une équipe dynamique et enthousiaste d'une dizaine de parents bénévoles organise diverses manifestations pour que tous les enfants de notre village puissent bénéficier de sorties culturelles, sportives et amusantes.

Le bureau se compose :

- D'une présidente : Delphine Dupuis
- D'un vice-président : Lionel Charvolin
- D'une trésorière : Delphine Bastides
- D'une secrétaire : Lydie Audin



**Tous les parents sont les bienvenus et, à notre grand plaisir, certains nous ont rejoints cette année.**



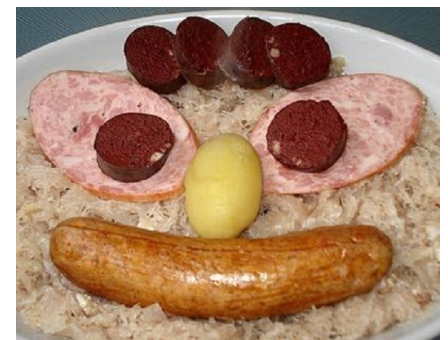
Nous tentons d'organiser des manifestations pouvant plaire au plus grand nombre :

- Les gourmands, qui se régaleront avec notre vente de choucroute le 11 novembre,
- Les sportifs qui nous ont rejoints pour un cours de Zumba et d'autres, ils étaient un peu plus de 520 participants, qui ont profité du beau soleil et de la bonne ambiance lors de notre marche du muguet du dimanche 4 mai,
- Les adeptes du loto des rois qui ont peut-être pu gagner un de nos nombreux lots le dimanche 3 janvier
- Les jardiniers qui ont pu remplir leur jardin de plants de tomates, salades ainsi que d'autres légumes et embellir leur extérieur de fleurs aux mille couleurs.

Grâce à l'énergie de tous les parents ayant participé à ces manifestations nous avons pu financer pour les grands et les petits, de sorties proposées par l'équipe enseignante :

La visite de la cave coopérative de Quincié, le spectacle des 3 chardons à Régnié, la visite du musée à Beaujeu, les cadeaux du père Noël, le spectacle de la mouche enchantée, une sortie théâtre, une rencontre sportive au collège à Beaujeu, une journée au lac des sapins, une sortie au centre équestre de Taponas, la piscine durant 6 mois à Belleville, les transports pour toutes ces activités et le goûter de fin d'année.

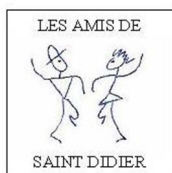
De l'énergie, du temps et de la bonne humeur sont les ingrédients pour que notre association se pérennise et puisse simplement donner le sourire aux enfants de notre village.



**Un grand merci à vous, parents bénévoles, à vous Saint Didiatons et Saint Didiatonnes qui participez à nos manifestations.  
A vous tous, le Sou vous adresse ses meilleurs vœux pour 2015.**

# Les Amis de St Didier

Notre association « les Amis de St Didier » fêtera sa septième année, toujours dirigée par M. BRANCHE Alain, président et son bureau composé comme suivant.



M. MICHEL David, président adjoint  
Mme TETE Nicole, secrétaire  
Mme DUPRAZ Francette, secrétaire adjointe  
Mme BERNE Marie-Claude, trésorière  
Mme SIVIGNON Isabelle, trésorière adjointe



Et comme toujours l'association est soutenue par M. le Maire Yvon DEVILLAINE et les membres du conseil municipal.

Notre groupe, toujours motivé et dynamique, reste fidèle à son engagement d'organiser des manifestations pour le grand plaisir de tous : (concours de belote – brocante vide-greniers repas « fête des amis »)

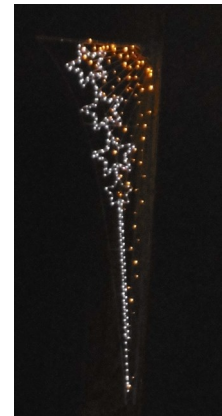
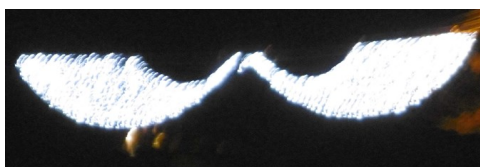
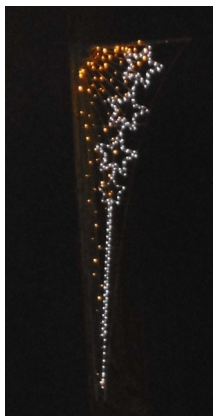
L'association a pour but d'animer le village, via ces différentes manifestations tout au long de l'année, afin de mettre en œuvre son objectif principal :

## Apporter une aide financière à notre commune

En 2014, l'association « les Amis de St Didier », à l'unanimité, a décidé d'acheter des guirlandes qui permettront de décorer Le Bourg et Les Dépôts lors des fêtes de fin d'année.

Nous sommes très heureux de ce choix, pour la mise en valeur de notre village, et dont chacun de ses habitants pourra profiter.

M. Alain BRANCHE et les membres sont heureux de pouvoir compter sur la gentillesse et la participation des habitants de notre commune lors de nos différentes manifestations, car sans leur soutien, nous ne serions pas là.



## Un grand merci à vous tous.

Au calendrier des fêtes prévu pour l'année 2015 :

Brocante Vide-grenier le dimanche 12 avril  
Fête des amis de St Didier, le samedi 23 mai  
Concours de belote en décembre - date à fixer

# Le Club du Muguet

67 ADHERENTS CETTE ANNEE

POUR LE CLUB DU MUGUET

Différentes manifestations se sont déroulées cette année :

**11 janvier** : Assemblée Générale (paiement des cotisations) ; 53 personnes étaient présentes au repas offert par le Club. Nous avons fêté 5 conscrits : 2-80 ans et 3-70 ans

**15 janvier** : Tirage des rois, confection des fleurs pour les conscrits

**19 février** : Concours de belote affluence record avec 96 doublettes

**30 avril** : Marche interclubs, 64 personnes au repas

**11 juillet** : Sortie en car, visite de la Maison des métiers à St Symphorien sur Coise ,34 personnes

**9 octobre** : Sortie repas à l'Auberge des douglas à Claveisolles, 57 personnes

**29 novembre** : Repas interclubs

**17 décembre** : Goûter de Noël

Le Club du Muguet remercie la municipalité pour la salle offerte lors de nos rencontres.

Tous les 3èmes mercredis du mois : Rencontre avec jeux de société, jeux de cartes, marche accompagnés de boissons et gâteaux.

Les projets cette année seront à peu près les mêmes.

Le Club du muguet compte actuellement 67 personnes. On a besoin de mains lors de nos manifestations.

**Retraités, venez nous rejoindre lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 17 janvier 2015 !**



# La société de chasse

La société de chasse compte 40 chasseurs (ce nombre est plutôt stable), à noter que la moyenne d'âge de l'équipe est assez élevée ...

Heureusement Alexandre Peguet a réussi son permis et devient le jeune chasseur qui a bien débuté la saison en tuant 2 sangliers et 4 chevreuils.

**Cette année a été également marquée par un méchoui au mois de juillet qui a rassemblé plus de 100 personnes.**



La saison se déroule bien pour la chasse aux sangliers, déjà plus de 28 bêtes tuées avec pour plus belle prise un joli sanglier de 110 Kg abattu à la Cote par Louis Balandras.

Les sangliers devenant hargneux lors des battues, beaucoup de chiens ont malheureusement été blessés et ont du subir des interventions chez un vétérinaire.

Il est nécessaire d'abattre du gibier afin de maintenir un bon équilibre avec la faune et la flore le tout en collaboration avec les agriculteurs .



# L'Accueil de jour

L'image est réalisée par une personne accueillie dans notre structure



**Les personnes de l'Accueil de Jour vous présentent leurs meilleurs vœux. Nous espérons croiser votre route en 2015.**

**Nous vous souhaitons « Tout le bonheur du monde ! »**

(Voir le blog de l'Accueil de Jour de St-Didier sur Beaujeu : <http://saintdidier.canalblog.com/>)

---

**Et voici quelques unes de leurs décorations de notre village**



**Un grand BRAVO**



L'association Festi'Folies est heureuse de compter cette année une trentaine d'adhérentes, toutes très motivées tous les mardis soir. Une ambiance chaleureuse et conviviale « so caliente » comme on dit à la Zumba. Et nous les remercions d'être aussi assidues. Cette année, Johan anime tous les cours à la perfection. C'est un passionné !!! Magalie intervient de temps en temps lorsque Johan est absent.

Le bureau a changé en septembre 2014 :  
Présidente : Mme Gayaud Magalie  
Secrétaire : Mme George Maryline  
Trésorière : Mme Pruvost Isabelle.



Bilan de l'année dernière : une seule manifestation de Zumba aux Ardillats, une subvention du Conseil Général du Rhône a permis à plusieurs familles d'aller au Parc du Pal gratuitement. L'association a organisée plusieurs rendez-vous au Restaurant et a participé financièrement afin que tout le monde puisse venir se retrouver autour d'un bon repas et de partager un moment convivial.

**Nous souhaitons à tous les habitants de St Didier sur Beaujeu et à nos adhérentes , une très belle année, remplie de joie, de bonne humeur et de Zumbaaaaaa.**

Amicalement,  
Le Bureau

Festi'Folies



**PS : il est encore grand temps de venir essayer la Zumba à St Didier.**

# Au fil d'Alexis



Alexis, petit saint-didiaton de 11 ans, **est autiste sévère**. Scolarisé en classe spécialisée à mi-temps, il apprend en parallèle à son domicile avec des méthodes éducatives et structurées depuis l'âge de 3 ans. Aujourd'hui, Alexis sait lire, compter, un peu écrire et demander ce qu'il a besoin, **une victoire pour un autiste non verbal**. L'autisme ne se guérit pas, mais les personnes avec autisme peuvent donc progresser ! Notre pays a 30 ans de retard dans la prise en charge de l'autisme, tant au niveau médical que éducatif. **En juin 2015, la scolarité d'Alexis prendra fin, parce qu'il n'y a aucune école, ni structure adaptée pour lui et tant d'autres**. Il n'est pourtant pas possible de ne plus apprendre, et être contraint de rester à la maison à 12 ans !

Malgré ses progrès, Alexis a toujours des intérêts très restreints et n'a aucune initiative d'occupation adaptée ; c'est pourquoi il faut le **stimuler à longueur de temps** pour ne pas qu'il s'enferme dans son autisme et ne régresse.

Les parents d'Alexis ont décidé de ne pas subir la situation d'handicap... et de tout faire pour que leur enfant continue d'apprendre pour accéder à une certaine autonomie et dignité de vie auxquelles il a le droit et ainsi éviter le sur-handicap !

---

***L'Association AU FIL D'ALEXIS a été créée en juillet 2014 pour permettre***

***à Alexis de poursuivre son éducation spécialisée à domicile en créant un réseau d'intervenants avec la supervision d'un professionnel de l'autisme.***

***En organisant des manifestations (en 2015 : une rando quad, un concours de pêche, une randonnée pédestre...), l'association pourra financer des formations sur l'autisme aux intervenants et toutes autres personnes en lien avec l'autisme (parents, professionnels...) et financer des accompagnements ou thérapies qui ne sont pas pris en charge.***



*Ses projets, son histoire, ses manifestations ....*

*L'autisme, définition, constat, l'actualité...*

*Partage du parcours d'Alexis, ses apprentissages, des outils...*

Visitez le site : [aufildalexis.org](http://aufildalexis.org)

# Nouveau commerçant

La commune a recruté un nouveau gérant pour le bar -restaurant du Bourg :  
Eric ROUVEL.



A son initiative, un concours a été lancé auprès des habitants de la commune pour trouver un nom à ce nouveau commerce.  
Nous avons reçu 81 propositions.

**Le choix d'Eric s'est porté sur :**



Le concours a été remporté par Alexandra CHEMARIN qui a gagné 1 repas.

Plusieurs formules au choix en semaine (plat du jour ou menu du jour)

Le week-end : différents choix de menus très raffinés parmi ses spécialités : foie gras poêlé et grenouilles.  
Pensez à réserver.



Et en dessert :  
un petit cèpe ardéchois !!!

**Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.**

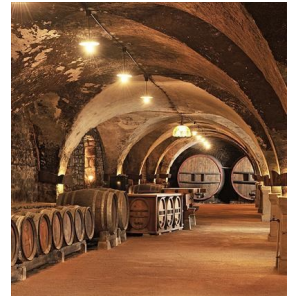
# Les Caves de la croix Rochefort



Durant le mois de Juin 2014 se sont ouverts Les « *Caves de la Croix Rochefort* », anciens locaux de la maison de vins Louis Tête, qui ont été transformés en salle de réception pour tout évènement : mariage, anniversaire, séminaire, réunion, conscripts, présentation de produits, etc.

En plus du caveau historique au rez de chaussée, une grande salle pouvant contenir 300 personnes assises, est à la disposition de ses clients, en plusieurs formules : location à la journée, à la soirée, en semaine ou pour le week-end. Le traiteur est libre de choix.

Rétroprojecteur, écran, sonorisation, tout est sur place pour les réunions.



De plus, les anciens bâtiments de stockage ont été transformés en un immense parking couvert privé, avec accès direct à la salle.

Avec le désir de mettre en valeur le patrimoine local des bâtiments et cave datant de 1825, tout en restant fidèle aux origines de la famille issue de St Didier Sur Beaujeu, et faisant face à la Croix de Rochefort, la dénomination de cette nouvelle activité a pris le nom de « *Caves de la Croix Rochefort* »

401 rue des Dépôts 69430 ST DIDIER SUR BEAUJEU – France – TEL 04 74 04 88 05 FAX 04 74 69 28 61  
Sas 2758440 €- RC Villefranche B00258- NAF 4634Z- SIRET 43280892100014-  
TVA FR04432808921 [www.cavesdelacroixrochefort.fr](http://www.cavesdelacroixrochefort.fr)

## MARPA La Fleurisienne

Notre Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées a fêté ses trois années d'ouverture le 11 janvier 2014.



En ce début d'année, nous avons reçu les nounous et les tout-petits de l'association Bambin'ou autour de la galette des rois, partageant, comme il est à présent de coutume, musique et chansons.

Notre assemblée générale s'est tenue en mars, à la Mairie de Fleurie. M. Roland PASQUIER succède à M. Robert MAZIERE à la présidence de l'Association de gestion La Fleurisienne avec un bureau élargi.

Ateliers d'art créatif, de pâtisserie, de tricot, lotos, anniversaires se sont enchainés tout au long de l'année, avec entre autres nouveautés l'atelier nommé « La Marpa en classe », qui propose aux participants de revivre des épreuves du certificat d'étude en s'amusant.

Juste avant l'arrivée de l'automne, les bambins nous ont de nouveau rendu visite avec toujours autant de plaisir pour les résidents à partager une matinée musicale, autour cette fois de délicieux fromages d'Ouroux.

Le premier numéro du journal de la Marpa a vu le jour et a connu un excellent accueil.

Notre site Internet vitrine de notre maison va se développer, prélude à un atelier de découverte des nouvelles technologies pour les résidents qui le souhaitent.

Chaque semaine, des ateliers sont ouverts aux personnes non résidentes, à l'image de l'atelier tricot ou de « la Marpa en classe ». N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe, ou encore à venir sur rendez-vous visiter la structure et faire connaissance avec nos résidents.

Les barbecues de la MARPA vont se renouveler dans le futur car ils ont connu un très beau succès. Ils occasionnent de très belles rencontres entre les résidents et leurs invités.

Si notre maison est à présent complète, elle reste ouverte à tous et nous sommes heureux de recevoir de nouvelles familles désireuses de voir dans quelles conditions un parent ou un proche peut bénéficier de cette réalisation. Pour cela, il suffit d'appeler du lundi au vendredi, entre 9h et 16h, le 04 74 69 51 93.

Nous serons tous heureux de partager avec vous un moment de convivialité !



## L'A.I.A.S.A.D. vous accompagne depuis 1975 !

Depuis son origine, elle apporte aide et soins aux personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap. Aujourd'hui, elle vous propose une prise en charge globale pour laquelle elle est particulièrement attentive à la rigueur et au professionnalisme des interventions dispensées par du personnel formé et diplômé.

L'année 2015 débutera avec le souvenir d'une date importante : 1<sup>er</sup> février 1975, parution au Journal Officiel de la création de « l'Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Agées de la Région de Beaujeu » selon la volonté du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple). Ensuite le 1<sup>er</sup> Avril rappellera la mise en route du service avant que soient terminées toutes les formalités tant l'attente était forte. Il s'agissait d'aller auprès de 29 personnes âgées pour lesquelles avaient été embauchées une secrétaire administrative, dont le poste est vite devenu un poste de direction, et 8 Aides ménagères. Au 31 décembre, 1592 heures avaient été réalisées. Au Service d'Aide à Domicile se sont ensuite ajoutés le Service de Mise à Disposition (Service Mandataire) en 1987 et le Service de Portage de Repas en 1990. Le « deuxième bras » de l'Association, le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) date de 1983, alors assuré par une infirmière coordinatrice et des Aides soignantes pour 20 places.

Actuellement, sa capacité est de 87 places dont 10 sont réservées à l'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) créée en novembre 2012.

Les statistiques qui vous sont communiquées vous permettront de mesurer l'évolution de l'A.I.A.S.A.D. L'évolution n'est pas seulement en nombre d'heures ou de patients, elle concerne aussi le personnel, avec de nouveaux métiers correspondant à des diplômes spécifiques, avec aussi une attention constante à la formation dans le cadre de notre engagement Qualité.

Notre Certification AFNOR devra être renouvelée, pour l'ensemble des services, en mars 2015 mais l'année 2014 est marquée par l'évaluation externe, préparée par l'évaluation interne pour le SSIAD. La loi de janvier 2002 sur l'Aide à Domicile prescrit cette étude précise de ce qui est fait et comment, d'abord à l'intérieur de l'Association, puis par un organisme agréé. La conclusion de cet audit externe interviendra les 27,28 et 29 octobre 2014. Le service d'Aide et d'Accompagnement devra accomplir la même étude un peu plus tard.

Par son expérience, la motivation de son personnel, son attention à tout ce qui peut améliorer ses prestations, l'A.I.A.S.A.D. espère vous aider selon vos souhaits et vous remercie de votre confiance.

Voici les données chiffrées qui correspondent, pour votre commune, à ces objectifs communs :

Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014	Ensemble de l'activité	dont ST DIDIER
Service de soins : Personnes soignées :	124	3
Service ESAD : Personnes prises en Charge :	53	0
Aide ménagère : Heures réalisées :	38 274	1 031
Personnes aidées :	303	10
Service mandataire : Heures réalisées :	5 210	96
Employeurs :	15	1
Portage de repas : Repas livrés :	8 157	75
Personnes ou familles Servies :	62	1
Petit bricolage : Heures réalisées :	2	0
Personnes aidées :	1	0
Nombre d'intervenantes	94	1



Services aux personnes à domicile (NF 311)  
délivrée par AFAQ AFNOR Certification - [www.afnor.com](http://www.afnor.com)  
AIASAD BEAUJEU - Espace Sainte Angèle 69430 BEAUJEU

## HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE:

Du lundi au vendredi: **de 8H30 à 12h00 & de 14h00 17h30**

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

**Aide:** [aiasad.beaujeu@wanadoo.fr](mailto:aiasad.beaujeu@wanadoo.fr) **Soins:** [aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr](mailto:aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr)

**Vous pouvez également vous rendre sur notre site:**

<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>

# Informations administratives

Pour vos démarches administratives, consulter le site Internet : <http://www.service-public.fr/> ou par téléphone au 3939.

Votre mairie : ☎ : 04.74.04.85.33

📠 : 04.74.04.84.33

✉ : [mairie@saint-didier-sur-beaujeu.org](mailto:mairie@saint-didier-sur-beaujeu.org)

Horaires d'ouverture du secrétariat : mardi et vendredi, 9h-12h/14h-18h

Permanence du Maire : mardi et vendredi, 17h-18h

Vos démarches	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
<p><b>Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance, mariage ou décès</b></p> <p><b>Vous êtes né à l'étranger</b> ⇨</p>	<p>⇨ Mairie du lieu où a été établi l'acte</p> <p>⇨ Service central de l'état civil de Nantes (ministère des affaires étrangères) 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se présenter avec la carte d'identité ou le livret de famille</li> <li>• par correspondance : copie du livret de famille ou de la carte d'identité + enveloppe timbrée pour la réponse</li> <li>• demande d'acte à faire par courrier</li> </ul>
<p><b>Carte Nationale d'identité</b> (délai 1 mois environ)</p> <p><b>Nouveau</b> : durée de validité des <b>CNI portée à 15 ans (sauf mineurs)</b></p> <p>⇨ si votre CNI était encore valable au 1<sup>er</sup> janvier 2014, sa durée de validité est prolongée de 5 ans</p>	<p>⇨ Mairie de votre domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité normalisées récentes</li> <li>• l'ancienne carte d'identité, même périmée</li> <li>• 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de téléphone ou d'eau, avis d'imposition, quittance de loyer...)</li> <li>• nom, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur</li> <li>• le cas échéant : déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux</li> <li>• en cas de 1<sup>ère</sup> demande, de perte/vol ou si la carte est périmée depuis 2 ans : copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois (délivré par la Mairie du lieu de naissance)</li> <li>• en cas de divorce : copie du jugement</li> </ul>

# Informations administratives

Vos démarches	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
<p><b>Passeport biométrique</b> (délai 15 jours environ)</p>	<p>⇒ Mairies habilitées (se renseigner au préalable) ⇒ Mairie de Beaujeu : 04.74.04.87.75</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● mêmes pièces que pour la CNI</li> <li>● timbres fiscaux : adultes : 86 €, valable 10 ans mineurs de moins de 14 ans : 17 €    valable 5 ans mineurs de 15-17 ans : 42 €    valable 5 ans</li> <li>● le passeport à renouveler</li> </ul>
<p><b>Certificat d'immatriculation d'un véhicule</b></p>	<p>⇒ Garagistes agréés ⇒ Préfectures ou Sous-préfectures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● demande d'immatriculation</li> <li>● certificat de cession</li> <li>● copie de la CNI</li> <li>● justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>● ancienne carte grise revêtue de la mention « vendu le ... » datée et signée par le vendeur</li> <li>● PV du contrôle technique (le cas échéant)</li> <li>● certificat de non gage (le cas échéant)</li> <li>● règlement du montant de la taxe due</li> </ul>
<p><b>Recensement militaire</b> (jeunes dès leurs 16 ans)</p>	<p>⇒ Mairie de votre domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● copie du livret de famille</li> <li>● copie de la CNI</li> <li>● justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> </ul>
<p><b>Inscription sur les listes électorales</b> (à faire avant le 31/12 pour être inscrit l'année suivante)</p>	<p>⇒ Mairie de votre domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● copie de la CNI</li> <li>● justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>● demande d'inscription à remplir</li> </ul>
<p><b>Extrait du casier judiciaire</b></p>	<p>⇒ Casier Judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3 ⇒ <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● formulaire cerfa n°10071*08</li> <li>● copie de la CNI si né hors de France</li> </ul>

# Permanences

<b>Mutualité sociale Agricole</b>	<a href="http://www.msa01-69.fr">www.msa01-69.fr</a>	Chaque jeudi 13h30-16h30	<b>Point Visio-guichet à la Maison du Rhône</b>
<b>CPAM</b>	<a href="http://www.ameli.fr">www.ameli.fr</a>	Chaque mercredi 13h30-16h30	
<b>Pôle emploi</b>	<a href="http://www.pole-emploi.fr">www.pole-emploi.fr</a>	Chaque lundi 13h30-16h30	<b>Point Phone à la Maison du Rhône</b>
<b>Retraite CARSAT</b>	3 <sup>ème</sup> mercredi du mois Tél 3960	14h-16h	<b>Mairie de Beaujeu</b>
<b>FNATH</b> Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés du Rhône	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois	18h30-20h30	
<b>Ordre des avocats du Barreau de Villefranche</b> Consultations gratuites	2 <sup>ème</sup> mercredi du mois RDV au 0474650595	9h-12h	
<b>Missions locales</b> pour les 16/25 ans : re- cherche d'emploi, forma- tion et soutien social	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois sur RDV au 0474061230	14h-17h	<b>Ex - Communauté de Communes de la Région de Beaujeu</b>
<b>A.T.M.P.</b> Association Tutélaire des Majeurs Protégés	Tous les mercredis	9h30-12h 14h-17h	
<b>C.A.U.E</b> point conseil d'architec- ture	2 <sup>ème</sup> mardi du mois sur RDV au 0472074455		



# Téléphones utiles



Pompiers	18
SAMU (urgences)	15
Maison Médicale de Garde – Belleville s/s	04.72.33.00.33
Gendarmerie - Beaujeu	04.74.04.84.31
Centre anti poison de Lyon	04.72.11.69.11
Mairie	04.74.04.85.33
Ecole publique	04.74.04.84.13
Communauté de Communes Saône Beaujolais	04.74.66.35.98
Maison du Rhône - Beaujeu	04.74.69.51.63
Lyonnaise des Eaux - Anse	04.74.67.25.60
Lyonnaise des Eaux – Urgences 24h/24	0810 844 844
GRDF - Urgences sécurité gaz	0800 473 333
ERDF - Dépannage électricité	09 72 67 50 69
DDT (ex DDE) - Gleizé	04.74.09.41.00
Trésorerie - Beaujeu	04.74.04.80.84
Office du Tourisme - Beaujeu	04.74.69.22.88



# Etat civil 2014

## NAISSANCES



Noah SILVER-GONZALER né le 30 janvier à Arnas (Rhône)  
Robin HERMIER, né le 31 mars à Arnas (Rhône)  
Hannah LEFEBVRE née le 9 juin à Arnas (Rhône)  
Charline ROUX née le 16 juin à Arnas (Rhône)  
Enzo BAUDIN né le 28 août à Gleizé (Rhône)  
Louane CHIAVAZZA née le 28 novembre à Gleizé (Rhône)

## MARIAGES



Fabrice PEIGNAUD et Laurence GOUJON, mariés le 12 juillet  
Ulysse HELLA et Céline COURT, mariés le 16 août  
Salvatore MILLUZZO et Carole COMBET, mariés le 30 août  
Ruben VANDEWALLE et Renée SCHELLE, mariés le 18 octobre

## DECES



Céléstine CHIGNIER veuve DEVILLAINÉ, décédée le 16 avril à Saint-Didier-sur-Beaujeu (Rhône)  
Jean-Paul ROCHE, décédé le 6 septembre à Gleizé (Rhône)  
Jean Auguste BERNE, décédé le 3 octobre à Saint-Didier-sur-Beaujeu (Rhône)  
Colette ROCHE épouse JAMBON, décédée le 31 décembre à Lyon 8ème (Rhône)

# Calendrier des fêtes 2015



3 janvier	Loto des Rois - Sou des écoles
17 janvier	Assemblée Générale - Club du Muguet
6 et 8 février	Fête des Conscrits
18 février	Belote – Club du Muguet
22 février	Banquet – Société de chasse
04 avril	Repas des Conseillers et des Bénévoles
12 avril	Vide grenier/Brocante – Les Amis de St Didier
15 avril	Marche - Club du Muguet
3 mai	Marche du Muguet - Sou des écoles
23 mai	Fête de la Saint-Didier – Les Amis de St Didier
12 juillet	Méchoûï - Société de chasse
octobre	Vente de fleurs de Toussaint - Sou des écoles
28 novembre	Repas interclubs - Club du Muguet
mi décembre	Arbre de Noël – Sou des écoles



# Anciens conscrits de Saint Didier



# Anciens conscrits de Saint Didier

**C'était les conscrits de l'année 1973**

**Et voici les Noms et Prénoms correspondants aux numéros**

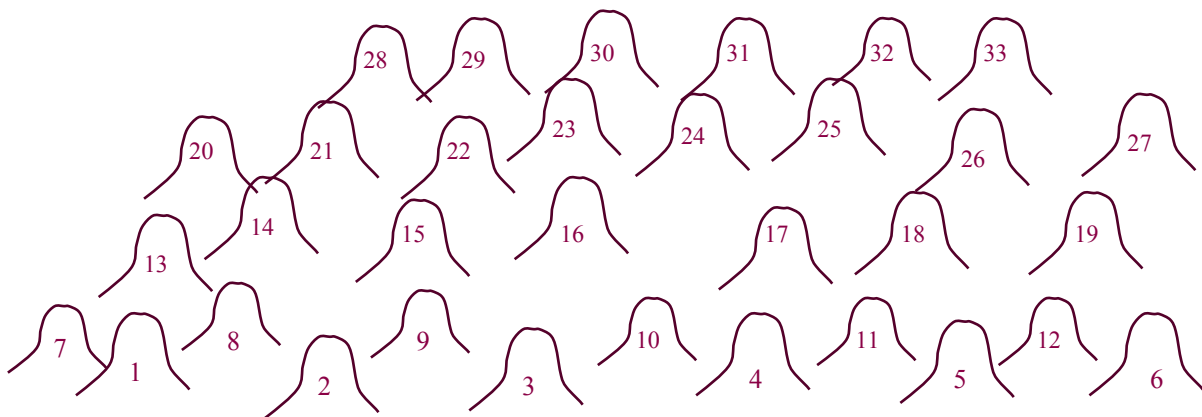
1	GAUTHIER Jean	23	TERRIER Annie
2	THION Marie	24	DUFFOUX Gérard
3	REYMOND Emile	25	THION Christiane
4	CARTILLIER Marie (Maire)	26	JUGNET Claudette
5	DUMONT Joseph	27	CARETTE Michel
6	JAMBON Marie	28	JAFFRE Nicole
7	PERRIER Joseph	29	GARDETTE Odette
8	JUGNET Patrick	30	MONTIBERT Janine
9	RAUD Jean-Luc	31	TEILLARD Bernard
10	DURAND Christine	32	ROCHE Colette
11	CHABERT Marie-Claude	33	BERTHELON Gabriel
12	SAVEY Roger	34	RONZIERE Annie
13	THION Claudius	35	FAURE Catherine
14	GENTY Marcelle	36	TEILLARD Roger
15	ROLLET Marcel	37	RONZIERE Chantal
16	DEBISE Claude	38	DUBOST Joëlle
17	BERTHELON Marcelle	39	TETE Jean
18	TEILLARD Paul	40	DEBISE Monique
19	TETE Micheline	41	LEBOIS Jean-Jacques
20	MONTANGERON Alfred	42	FAURE Marie-Christine
21	DUBOST Odette	43	GENTY Bernard
22	PEUGUET Ernest		

# Anciens conscrits de Saint Didier

Et toujours la même question:  
En quelle année ont eu lieu ces conscrits  
Et qui prenait la pose sur cette photo ?



Réponse dans le prochain bulletin municipal ...



# Astuces du jardinier sans pesticide

## Contre les plantes indésirables :

Voici quelques pistes pour entretenir son jardin sans pesticide :



**Accepter la flore spontanée, utiliser le paillage, penser aux plantes couvre-sol, bien entretenir sa pelouse.**

- **Accepter la végétation spontanée:**  
Il faut redonner ses droits à la nature, apprendre à vivre avec la flore sauvage et à mieux la connaître.
- **Utiliser le paillage:**  
Constitué d'une couche de matière inerte de 8 à 10 cm d'épaisseur, le paillage prive de lumière les plantes spontanées indésirables, réduit l'évaporation de l'eau du sol, diminuant ainsi l'utilisation de l'arrosage, aide au développement de la vie microbienne du sol, le nourrit en matières organiques (par décomposition du paillis) et évite l'érosion par l'eau.  
**Les paillages les plus répandus sont organiques, réalisés à partir de matières végétales:** paille, copeaux de bois, résidus d'herbe tondue séchée, feuilles mortes saines, paillettes de lin ou de chanvre. Le jardinier peut aussi utiliser pour ses massifs **des écorces et autres cosses:** écorces de pin, de peuplier, écorces de cacao, cosses de blé noir.  
**Les matières minérales** - ardoise, pouzzolane, déchets de coquilles Saint-Jacques ou d'huîtres, graviers ou galets, sable, brique pilée ou pots cassés - constituent aussi de bons paillages.
- **Penser aux plantes couvre-sol:**  
L'objectif est de choisir des plantes pour couvrir une surface et empêcher des espèces « non souhaitées » de s'y installer. Elles peuvent être plantées dans des zones difficiles d'accès ou en pente, au pied des arbres, des haies et dans des massifs de plantes pérennes. Elles ont un feuillage dense, sont tapissantes et persistantes. Elles ne nécessitent pas d'entretien poussé.
- **Bien entretenir sa pelouse:**  
Cela permet de lutter contre les herbes indésirables rencontrées (plantain majeur, pâquerette, trèfle blanc ou rouge, pissenlit) et les maladies (les ronds de sorcière, le fil rouge). Plus la pelouse est rase, plus elle est sensible aux plantes indésirables. Une hauteur de tonte de 6 à 8 cm permet un bon enracinement et une résistance à la sécheresse, empêche la germination de graines indésirables et le développement de la mousse. Une fertilisation adaptée et maîtrisée permet une meilleure résistance du gazon aux maladies et à l'envahissement par les herbes indésirables. Il est recommandé de **mettre du compost une fois par an.**

Si toutefois des herbes indésirables apparaissent, **il faut privilégier les produits naturels** - eau bouillante ou mélange vinaigre/eau/sel - ou l'arrachage manuel pour les éliminer.

Suite dans le prochain N° .....





Conscrits de St Didier sur Beaujeu le 09 février 2014